



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

CONCOURS AGREGATION EXTERNE

Section : SCIENCES MEDICO-SOCIALES

Session 2019

Rapport de jury présenté par :
Madame Sabine CAROTTI,
Présidente du jury

SOMMAIRE

- RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES	3
EPREUVES D'ADMISSIBILITE.....	4
Première épreuve : Publics, processus, régulations et politiques sociales.....	4
Résultats.....	4
Sujet	4
Rapport.....	4
Seconde épreuve : Publics, interventions, politiques de santé.	8
Résultats.....	8
Sujet	8
Rapport.....	8
EPREUVES D'ADMISSION.....	10
Première épreuve : Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé	10
et action sociale.....	10
Rappel de la définition d'épreuve	10
Sujet	11
Rapport.....	133
Deuxième épreuve : leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé	16
Résultats.....	16
Sujets	16
Rapport.....	16
Troisième épreuve : Etude critique de dossier	188
Résultats.....	18
Sujets	18
RAPPORT	23
Conclusion générale.....	27
Remerciements.....	28
Agrégation de sciences médico-sociales Bibliographie Juin 2019.....	29
Ouvrages.....	29

Le rapport est rédigé sous la responsabilité de la présidente de jury

- RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

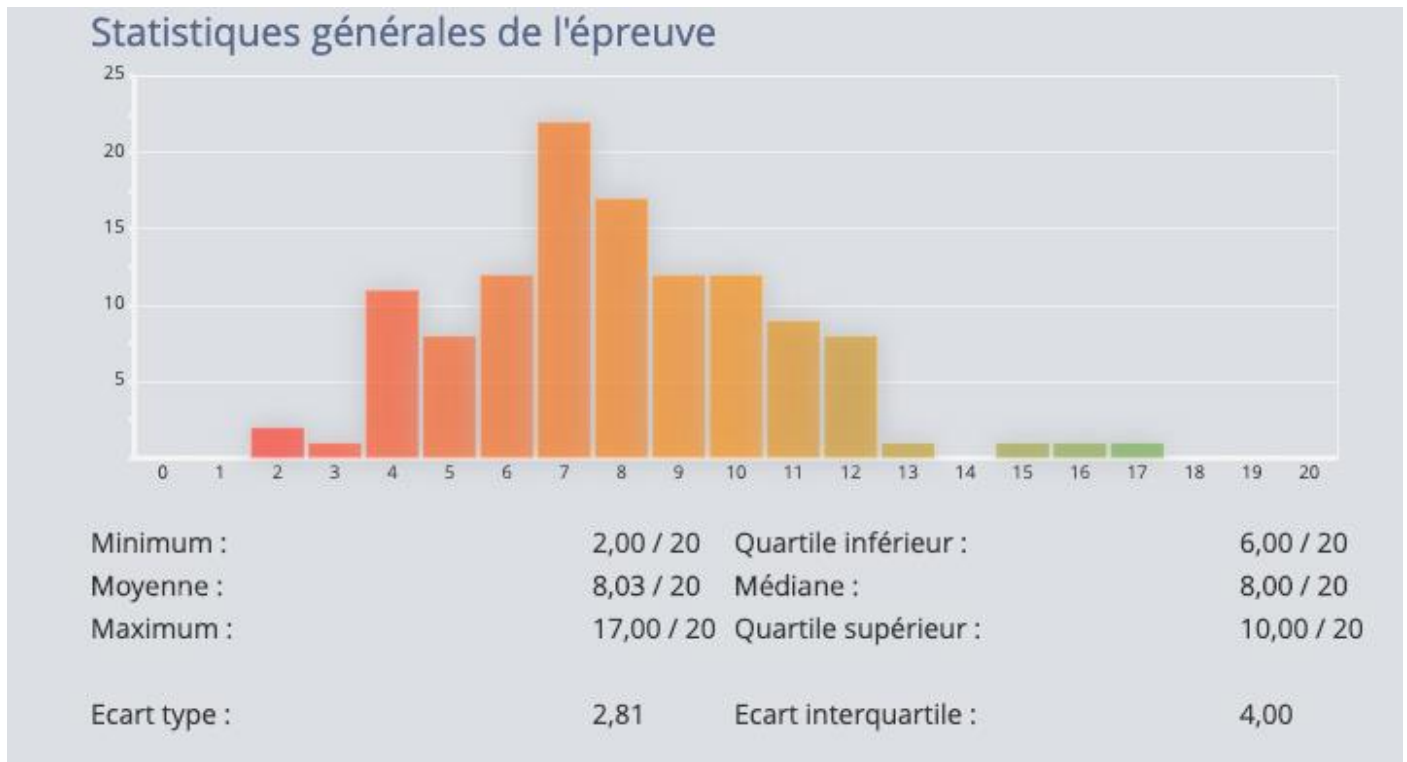
Candidats inscrits :	283
Candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité :	115
Candidats admissibles :	12
Candidats présents à l'épreuve orale d'admission :	11
Candidats proposés pour l'admission :	5
Epreuves d'admissibilité	
Meilleure Moyenne	16
Moyenne générale des candidats admissibles	12,12
Epreuves d'admission	
Meilleure moyenne	14,33
Moyenne générale des candidats admis	11,70
Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)	
Meilleure moyenne	13,62
Moyenne générale des candidats admis	11,77

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Première épreuve : Publics, processus, régulations et politiques sociales.

Durée : six heures ; coefficient 2.

Résultats



Sujet

Le rôle de la protection sociale face au défi de la lutte contre la pauvreté

Rapport

Le barème de correction mettait l'accent sur cinq critères :

- le choix d'une problématique pertinente développée dans un plan reflétant l'argumentation,
- l'interrogation même sur la portée et les limites de la protection sociale face au défi de la pauvreté,
- la maîtrise des techniques d'intervention de la protection sociale,
- les effets multidimensionnels du fonctionnement, des mécanismes de la protection sociale
- la présence de références théoriques et la qualité d'écriture.

Les attentes pouvaient se décliner ainsi :

1 – Introduction :

La présence d'une introduction proposant une problématisation du sujet traité, une définition du champ de la protection sociale, de la notion de la pauvreté, ainsi que la présentation d'un plan cohérent avec la problématisation.

2 – Les moyens de l'intervention de la protection sociale :

La prise en compte non seulement des minima sociaux mais aussi des autres prestations et services susceptibles de concourir à la lutte contre la pauvreté.

3 – Les limites de la protection sociale dans la lutte contre la pauvreté :

La mise en évidence et l'analyse de ces limites : phénomène des trappes à pauvreté sous l'effet des défaillances des dispositifs d'insertion ; problème du non recours aux droits sociaux. L'insuffisante prise en compte des besoins sociaux des certaines catégories de population (jeunes, familles monoparentales, travailleurs pauvres, etc.) et de certains territoires.

4 – Les pistes de réforme :

L'exposé des pistes de réforme à court terme en faisant un lien avec l'actualité (Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté) ou en perspective (réforme de l'architecture des minima sociaux à l'horizon 2020). Par-delà, l'évocation du débat sur une refondation éventuelle de la protection sociale pour la centrer davantage sur la lutte contre la pauvreté.

5 – Conclusion

Elle est à entendre au sens de l'aboutissement de la démonstration contenue dans le cours du devoir, et le cas échéant, comporte un rebond vers un sujet connexe à celui proposé.

6 – Expression écrite (orthographe, style)

NB : les références bibliographiques pouvaient apparaître dans la partie 4 mais également dans les autres parties. Elles ne font pas l'objet d'une notation spécifique, mais leur présence, ou leur absence, pondère la notation de chacune des parties.

Des points forts :

Une connaissance globale de la protection sociale

Comme les années précédentes, les candidats ont, dans leur grande majorité, une connaissance satisfaisante de l'organisation de la protection sociale, de sa géographie institutionnelle, et des principales étapes qui en marquèrent la construction et la mise en œuvre. Une compréhension satisfaisante du sujet.

Une acculturation certaine

Cette culture de la protection sociale semble avoir été acquise principalement dans des manuels généralistes dont on retrouve parfois des fragments explicites.

Un intérêt réel

Enfin, on devine dans bien des copies l'intérêt quasi personnel des candidats pour le sujet abordé. Il arrive que cet intérêt déborde la sphère académique pour s'avancer sur le terrain du militantisme.

De nombreuses marges de progression

La construction d'une problématique

Le sujet proposé imposait de montrer en quoi la lutte contre la pauvreté constituait un défi pour la protection sociale. Aussi le candidat devait-il s'interroger sur la conception à retenir en la matière et sur l'adaptation de ses moyens d'intervention. Or, un certain nombre de candidats se sont limités à traiter le sujet : « Le rôle de la pauvreté dans la lutte contre la pauvreté ».

Un tel sujet ne pouvait manquer d'interroger le candidat sur l'efficacité, voire l'efficience, de la protection sociale au regard des besoins et des risques sociaux à couvrir. Il lui importait de transformer cet énoncé en un problème et de montrer que plusieurs réponses étaient alors possibles, l'articulation de celles-ci se déclinant dans un plan.

Par ailleurs, le candidat ne devait pas oublier que la problématisation du sujet ne saurait en dénaturer le contenu.

Utiliser l'Histoire

Pour traiter de nombreux sujets, l'Histoire peut n'avoir qu'un intérêt mineur. Pourtant, il arrive trop souvent que les candidats utilisent l'histoire de la protection sociale comme un préalable leur permettant de montrer leur culture générale sur le sujet. Au cours des années précédentes nous avons déjà signalé le peu d'intérêt d'une telle démarche.

Le sujet proposé en 2019 pouvait certes comporter des développements historiques, mais seulement pour mettre en évidence la difficulté de la protection sociale à apporter une réponse globale à la lutte contre la pauvreté. Il était pertinent en effet de montrer qu'elle s'est construite au fil du temps à partir de deux matrices, le besoin social et le risque social, de sorte qu'elle s'est ordonnée traditionnellement autour de besoins et de risques spécifiques de l'existence humaine (maladie, accident, vieillesse, etc.). Il devenait dès lors possible de mettre en évidence le fait qu'elle apporte le plus souvent des réponses sectorielles, qui intéressent certaines situations de pauvreté, sans être pour autant en mesure d'apporter une solution globale et cohérente au phénomène de la pauvreté.

Une absence de démonstration

Dans leur grande majorité, les candidats ont abordé le sujet en appréhendant l'énoncé au sens du « rôle de la protection sociale dans la lutte contre la pauvreté », et non comme il avait été libellé, « Le rôle de la protection sociale face au défi de la lutte contre la pauvreté », sans s'attacher à prendre en compte le terme clé de « défi ». Or, le fait d'envisager le sujet de la sorte a conduit toute une partie des candidats à tomber dans l'écueil d'un exposé plutôt descriptif portant sur les instruments et dispositifs de la protection sociale qui sont à même de contribuer à la lutte contre la pauvreté (minima sociaux, prestations familiales sous conditions de ressources, aides au logement, allocations chômage, etc.). Une fraction d'entre eux en a évoqué les insuffisances et les limites, mais d'une façon trop souvent superficielle. Surtout, rares sont les candidats qui ont montré de façon explicite les raisons pour lesquelles la lutte contre la pauvreté constitue un défi pour la protection sociale, alors même qu'il s'agissait du cœur du sujet proposé. Ils n'ont pas davantage analysé la pertinence des réformes menées en matière de lutte contre la pauvreté en les rapportant aux caractéristiques du défi à surmonter.

Cette absence de démonstration, qui est récurrente d'une session après l'autre, constitue comme les années précédentes le handicap le plus sévère dont souffre les travaux que nous avons eu à juger.

Une absence trop fréquente de conclusion

Il y a encore trop de copies dépourvues de conclusion ou dont la conclusion est seulement formelle. Les candidats doivent pourtant veiller à soigner ce volet de leur dissertation. La conclusion est en effet le signe d'une réflexion menée à son terme et parfaitement maîtrisée : elle répond au questionnement soulevé dans l'exposé de la problématique et doit comporter une valeur ajoutée qui soit à même d'ouvrir de nouveaux espaces de réflexion pour le lecteur. Or, rares sont les copies dont la conclusion s'est achevée en mettant le sujet traité en perspective avec un sujet voisin, ou encore, en le projetant dans l'avenir.

Des références trop rares, incomplètes ou erronées

L'usage de références académiques ne semble pas encore avoir été intégré par une large partie des candidats. Certes les auteurs des manuels usuels figurent souvent dans les références citées. On attend cependant des candidats à une agrégation qu'ils aient une connaissance plus avancée des travaux de recherche des organismes qui interviennent dans le champ de la protection sociale.

En outre, les articles publiés dans la presse spécialisée sont rarement repris, bien que la thématique de la lutte contre la pauvreté y soit largement retracée. Par exemple, ceux présents dans les revues comme *Informations sociales*, la *Revue française des affaires sociales*, *Regards en3s* ou la *Revue de droit sanitaire et social* ne se sont retrouvés qu'exceptionnellement parmi les références bibliographiques.

Il importe que les candidats fassent preuve de davantage de rigueur dans l'exactitude ou la présentation des différentes catégories de références qui sont citées au cours de leur composition (données chiffrées, références bibliographiques, références juridiques), et respectent les normes standards communément applicables en la matière.

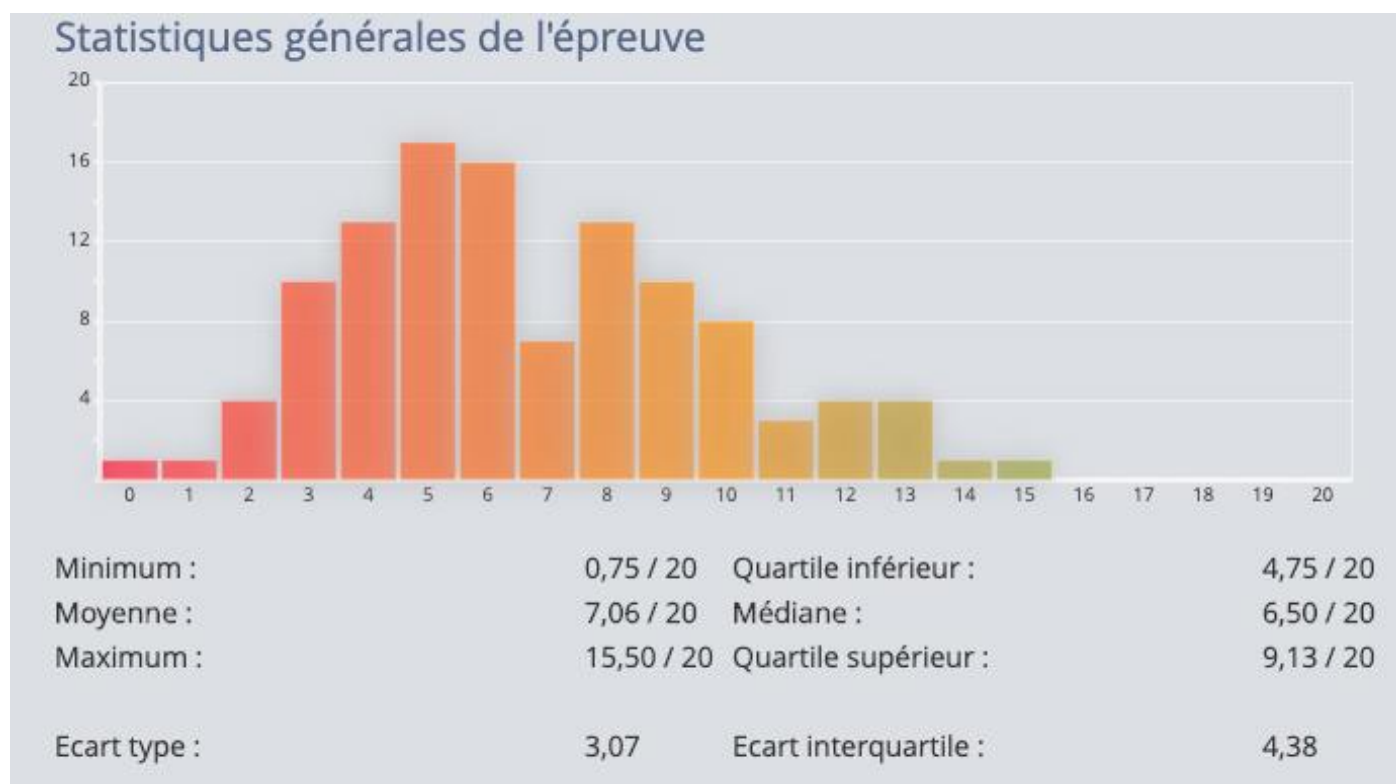
Cette année encore, une forme améliorable

Qu'il s'agisse de la qualité d'écriture, de l'orthographe et de la grammaire, la forme des copies est encore largement perfectible. De très nombreuses copies souffrent d'un manque de relecture évident. A ce niveau de concours, ces lacunes nous paraissent difficilement acceptables.

Seconde épreuve : Publics, interventions, politiques de santé.

Durée : six heures ; coefficient 2.

Résultats



Sujet

Les inégalités sociales de santé en France : enjeux et réponses du système de santé

Rapport

La plupart des copies sont bien structurées avec une contextualisation, l'annonce d'un plan et une conclusion. De nombreuses copies comportent une description détaillée du système de santé non contextualisée au regard de la question posée. Il est attendu une problématisation à partir d'une question centrale permettant de répondre au sujet.

Les termes principaux de la question, en particulier les inégalités sociales de santé, les déterminants de santé ne sont pas toujours définis. De plus, il y a une confusion fréquente entre inégalités de santé et inégalités sociales de santé.

Peu de références à la littérature scientifique et professionnelle sont mobilisées.

Les membres du jury regrettent la faible prise en compte de la question du gradient social de la santé. Il est pourtant aujourd'hui démontré que la question des inégalités ne peut se résumer à une opposition groupes vulnérables-groupes favorisés. On observe donc une amélioration des indicateurs de santé lorsqu'on monte dans la hiérarchie sociale que cette hiérarchie soit envisagée en fonction de la catégorie socio-professionnelle, du niveau d'éducation ou de revenu.

Les différents plans de santé (cancer, santé-environnement, nutrition, etc.) ont été rarement évoqués mais constituent pourtant des leviers d'action sur les inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS).

La question de l'action du système de santé sur les ISTS a souvent été limitée à celle de l'accès géographique ou financier aux soins, négligeant l'effet défavorable des stratégies préventives centrées sur les comportements individuels ainsi que les facteurs socio-culturels et de littératie.

Un levier important rarement cité est la prise en compte de la santé dans toutes les politiques. Au niveau national, le comité interministériel pour la santé peut jouer un rôle alors qu'au niveau local, il faut souligner notamment l'apport des contrats locaux de santé.

EPREUVES D'ADMISSION

Première épreuve : Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé et action sociale

Résultats

Moyenne : 08,30/20

Meilleure note : 17/20

Rappel de la définition d'épreuve

Durée 5 h - coefficient 3

« À partir d'une situation relative au fonctionnement d'une organisation de santé, médico-sociale ou sociale, le candidat est conduit à analyser et à mettre en œuvre des méthodes caractérisant les démarches en santé et action sociale. L'épreuve se déroule sur poste informatique muni des logiciels indiqués au programme du concours »

La liste des logiciels indiqués au programme du concours est la suivante :

- Suite bureautique composée :
 - de logiciels de présentation de l'information (traitement de texte; présentation assistée par ordinateur)
 - de logiciel de traitement et de présentation de données (tableur grapheur)
- Philcarto version 5.7x
- Coucoucarto version 0.2
- Gantt project version 2.6.6
- ProjectLibre version 1.5.9
- Freemind 1.0.1
- Epi-info 7.1.3.3

Les versions des logiciels ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

Sujet

L'association départementale « les PEP71 » se donne pour but, par ses actions, ses établissements et ses services, de développer l'aide et la solidarité entre les enfants, les jeunes, les adultes et les familles, notamment pour les plus en difficulté, et d'accompagner dans sa scolarité, son insertion sociale ou professionnelle, toute personne en difficulté, malade, ou en situation de handicap.

Elle promeut, dans une démarche d'inclusion, l'égalité pour tous, et l'accès à l'ensemble des droits fondamentaux. Elle a le souci permanent de proposer des réponses aux besoins sociaux constatés et donc d'adapter ses actions, dans trois domaines d'activité :

- Le domaine social et médico-social : établissements et services sociaux et médico-sociaux destinés à l'accueil, à l'accompagnement et au suivi d'enfants, de jeunes et d'adultes en situation de handicap ou en difficulté sociale ;
- Le domaine des politiques sociales de proximité : soutien à la parentalité, insertion professionnelle, insertion par le logement...;
- Le domaine des politiques éducatives de proximité : dispositif 1^{er} départ en vacances et service d'assistance pédagogique à domicile.

Dans le domaine social et médico-social, l'Association « Les PEP71 » se donne comme principe de garantir, sur son territoire d'intervention, l'appartenance de toute personne à la société commune et à la citoyenneté. L'inclusion et l'égalité de l'accès à l'ensemble des droits sont au coeur du pilotage de ses projets d'établissement ou de service, comme au centre des actions ou des réponses aux appels à projet que les PEP71 peuvent être conduits à faire.

Ainsi, l'adaptation du projet de l'association aux besoins des personnes du territoire, la qualité des dispositifs et actions menées est questionnée au sein de l'association elle-même. Les travaux d'évaluation menés aux différents niveaux de l'association permettent cette dynamique. L'anticipation des besoins, l'ajustement des réponses sont actuellement particulièrement travaillés.

Partie 1 – Diagnostic territorial

Le cadre institutionnel « des PEP 71 » pose en valeur l'égal accès de toutes les personnes à besoin particulier aux services et dispositifs qui leur sont adaptés. C'est dans ce cadre qu'un diagnostic territorial sur handicap et enfance au niveau départemental est projeté.

Présenter la démarche pour mener ce diagnostic sur le territoire départemental

Partie 2 – Coordination de parcours

L'association propose le dispositif départemental Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP PEP71) qui a pour missions la prévention, le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des difficultés des enfants de 0 à 6 ans sur cinq localisations du département¹.

Le rapport d'activité évoque la nécessité de mettre en place au sein du CAMSP des coordinateurs de parcours. Ces coordinateurs de parcours établiraient, organiseraient, gèreraient des liens permettant l'optimisation de la prise en charge sanitaire, sociale et médico-sociale de l'enfant dans un parcours de soins, ils coordonneraient la réalisation d'une démarche pluridisciplinaire selon le projet de soin établi.

L'association a décidé d'expérimenter, sur fonds propres dédiés, un premier poste de coordinateur de parcours.

La question du choix de l'antenne d'attache du coordinateur de parcours est soulevée. Pour aider à la décision, une étude des données de suivi de l'activité des CAMPS est envisagée, et particulièrement de celles concernant la file active 2018.

Présentez la démarche que vous proposez de mener dans le cadre de cette étude.

Vos propositions seront argumentées et vous illustrerez votre démarche par la réalisation de supports graphiques.

Partie 3 – Qualité de l'accueil et participation des parents

Le rapport d'évaluation externe CAMSP OUEST a pointé plusieurs fragilités au niveau de la participation des parents.

Argumentez une proposition visant à aider à une plus grande participation des parents.

Annexes

Les annexes sont accessibles sur la clé USB mise à votre disposition.

PEP71, Projet d'établissement 2018-2022 :

Annexe_1_CAMSP 71 Projet établissement 2018-2022.pdf,

PEP71, Rapport d'activité 2017 CAMSP,

Annexe_2_CAMSP 71 RA 2017.pdf

Noergie, Évaluation externe – Centre d'Action Médico-Sociale Précoce CAMSP OUEST, PEP71, 2016

Annexe_3_Rapport_evaluation_externe_CAMSP-OUEST_NOERGIE.pdf

PEP71, File active des enfants accueillis dans un CAMSP PEP71 en 2018 :

Annexe_4_CAMSP 71 File active 2018.xlsx

¹ CAMSP Autun, CAMSP Chalon, CAMSP Charnay, CAMSP Creusot, CAMSP Montceau ,

Rapport

Le sujet était ancré dans l'association départementale « les PEP71 », sur une orientation Handicap et enfance. Il comportait trois parties, pouvant être traitées de manière indépendantes les unes des autres.

En lien avec le programme de l'agrégation externe de Sciences médico-sociales, il visait à permettre d'apprécier les compétences méthodologiques correspondant au chapitre « Méthodologies en santé et action sociale » du programme :

- En matière de méthodologie de la recherche de terrain (cf. 4.1 du programme du concours):
 - Diagnostic territorial (1ère partie)
 - Méthodes et techniques d'enquête : recueil, traitement, analyse de données (quantitatives/qualitatives) (1^{ère} et 2ème partie)
- En matière de méthodologie de l'intervention en santé et action sociale (cf. 4.2 du programme du concours) :
 - Conduite de projet : projet d'action sanitaire et social, projet personnalisé (3ème partie)

La prise en compte de la dimension spécifique au secteur Santé social de ces compétences méthodologiques était particulièrement attendue, par exemple autour de la question du handicap, de la participation du public cible, de la nécessité de prendre en compte les représentations des acteurs dans la réflexion méthodologique engagée.

Remarques générales

Cette épreuve a une singularité forte : « elle se déroule sur poste informatique ». Pour être au maximum de leurs capacités pendant celle-ci, les candidats doivent donc avoir un usage courant du poste informatique et de ses logiciels de base, tels que les outils bureautiques et maîtriser les fondamentaux de la recherche documentaire dans l'espace numérique. Des réflexes et comportements adaptés à cet usage doivent être acquis bien avant l'épreuve, en cohérence avec le Certificat informatique et internet C2I2E. A titre d'illustration :

- la sauvegarde régulière des travaux pendant l'épreuve ;
- l'utilisation d'un périphérique extérieur (clé USB, imprimante si besoin) sur le poste ;
- la lecture d'un ou plusieurs documents à l'écran ;
- la saisie rapide de texte ;
- la connaissance des bases de la gestion documentaire numérique (création, stockage, nommage d'un ensemble de documents) ;
- la maîtrise des fonctionnalités de base d'un outil de traitement de texte (mise en forme automatisée d'un document avec pagination, format (ex. police, paragraphe, styles), sommaire automatique) ;
- la recherche sur internet via un moteur de recherche ;
- L'usage des outils correcteurs de texte ;
- ou encore l'usage de l'insertion de formes ou d'objets pour réaliser un schéma.

Le niveau de maîtrise de base requis pour aborder cette épreuve dans les meilleures conditions n'est aujourd'hui pas acquis par l'ensemble des candidats admissibles au concours, ce qui peut freiner l'expression des compétences méthodologiques attendues.

Le poste informatique est aujourd'hui le support de la majeure partie des outils pédagogiques d'un enseignant, et un professeur agrégé ne peut se contenter d'en avoir un usage que ponctuel ou occasionnel. Le jury ne saurait trop recommander à tous les futurs candidats de s'employer à acquérir cette maîtrise de l'outil dès le début de leur préparation au concours. De nombreux sites et tutoriels gratuits proposent une aide à cette acquisition. Une utilisation régulière de l'outil complètera aisément cet apprentissage pratique et théorique et permettra aux futurs candidats de défendre au mieux leur candidature au concours.

La maîtrise des compétences du C2I attendue de tout enseignant doit, pour la discipline SMS, être complétée par la maîtrise de l'utilisation de certains logiciels en lien avec l'expertise disciplinaire dont la liste est publiée chaque année. Il est à noter que le traitement et la gestion informatisée de données sur tableur est une compétence transversale aux différentes méthodologies du secteur santé-social.

Pour autant, la maîtrise d'un logiciel figurant dans la définition de l'épreuve ne doit pas entraîner son usage automatique pendant l'épreuve si le sujet ne s'y prête pas. En effet, le choix des logiciels utilisés pendant l'épreuve fait l'objet d'une évaluation des compétences du candidat par le jury et doit donc découler de l'intérêt de l'utilisation du logiciel pour développer son raisonnement, participer à l'expression de ses compétences méthodologiques.

Cette épreuve a également pour particularité de « partir d'une situation relative au fonctionnement d'une organisation de santé, médico-sociale ou sociale ». Le sujet s'appuie donc sur des situations concrètes et le jury attend des candidats qu'ils prennent en compte le cadre opérationnel décrit et son contexte, qu'ils en mènent une analyse fine au service des choix méthodologiques qu'ils seront amenés à faire. Les connaissances doivent être mobilisées au profit de ces situations, et non pas de manière générale.

Le jury attend enfin un document ou un ensemble documentaire de bonne qualité et communicant. Aucune réponse ne saurait comprendre un unique « copier-coller » d'internet ou de la documentation fournie. Tous les éléments d'information utiles pour répondre à la question doivent être mis au service d'un raisonnement et d'une réflexion personnelle. Par ailleurs, toute citation doit être signalée de manière claire et référencée.

Partie 1 – Diagnostic territorial

La première partie concernait la démarche de réalisation d'un diagnostic territorial Handicap et enfance au niveau départemental qui devait être mené par l'association.

La question concernait la démarche permettant de mener le diagnostic, même si des éléments de réalisation pouvaient aider les candidats à justifier, éclairer leurs propositions. Ainsi, était attendu le questionnement mené par le candidat, sur la nature des données, les informations recherchées, ou encore la mobilisation des acteurs était attendue. Ce questionnement devait permettre au candidat de témoigner de ses compétences méthodologiques et de sa capacité à les décliner dans un contexte précis : les différentes dimensions de la question Handicap et enfance sur un territoire devaient s'entendre dans la démarche présentée.

Le questionnement du candidat sur les données utiles à l'élaboration du diagnostic projeté devait ouvrir aux indicateurs, bases de données pouvant alimenter sa construction. La référence aux institutions productrices de données ou d'étude sur la question était attendue, en déclinaison locale ainsi que le permettait une recherche d'information sur Internet (schéma départemental Enfance et famille de Saône-et-Loire, par ex.).

La démarche devait intégrer l'ouverture vers un diagnostic partagé avec les différents acteurs de la question Handicap et enfance sur le territoire, dont les familles particulièrement. En cohérence avec l'évolution du secteur, la participation des familles à la définition du projet, dès le diagnostic ici, devait être présente.

Les acteurs concernés par l'orientation du diagnostic devaient être mobilisés, par exemple le secteur psychiatrique, l'Education nationale, le secteur de la petite enfance, la PJJ...

L'appui d'une démarche méthodologique type était possible, sous réserve qu'elle soit adaptée, déclinée au cadre particulier du diagnostic envisagé et qu'elle soit accompagnée de la réflexion du candidat quant à sa démarche propre.

Partie 2 – Coordination de parcours

La question s'inscrivait dans un projet du CAMSP consistant à recruter un coordinateur de parcours. Il s'agissait pour le candidat de présenter la démarche utile au choix de l'antenne d'attache de ce professionnel. L'étude des données de suivi de l'activité des CAMSP était conseillée, et particulièrement de celles concernant la file active 2018 (fichier type Classeur mis à disposition des candidats). Les candidats devaient argumenter leurs propositions et les illustrer par la réalisation de supports graphiques.

L'identification des missions d'un coordinateur de parcours était un préalable au travail demandé, elle devait s'entendre dans la réflexion menée ensuite par le candidat et aider à fonder certaines de ses propositions. Des publications récentes, accessibles sur internet, pouvaient y aider, par exemple le Guide du référent de parcours, ou une référence à la Réponse accompagnée pour tous.

Le questionnement du candidat sur les critères devant présider au choix de la localisation du poste de coordinateur devait être présenté, au croisement des caractéristiques de sa mission (*établir, organiser et gérer des liens permettant l'optimisation de la prise en charge de la personne dans un parcours sanitaire, social ou médico-social, de coordonner la réalisation d'une démarche pluridisciplinaire selon le projet établi*) et du cadre dans laquelle elle s'inscrit (*Handicap et enfance sur le territoire de la Saône-et-Loire, prise en charge CAMSP*).

Les données concernant l'activité des CAMSP permettaient, par exemple, de différencier les CAMSP selon leur file active, leur mobilisation partenariale autour de l'accompagnement des enfants, pouvant aider ainsi au choix de l'antenne.

Les graphiques présentés par les candidats devaient pouvoir illustrer la démarche envisagée, de manière pertinente et rigoureuse.

Partie 3 – Qualité de l'accueil et participation des parents

Partant du rapport d'évaluation externe CAMSP OUEST qui avait pointé plusieurs fragilités au niveau de la participation des parents, il était demandé aux candidats d'argumenter une proposition visant à aider à une plus grande participation des parents.

L'analyse du rapport d'évaluation externe devait contextualiser la présentation de la proposition d'action.

La question des représentations que les professionnels peuvent avoir de la position des usagers et de leur pouvoir d'agir, et qui peut être un frein à la dynamique de leur participation, devait être présente dans l'analyse menée par le candidat.

La proposition devait être adaptée au contexte. Le Conseil de vie sociale, par exemple, n'est pas prévu dans les textes pour des structures ambulatoires tels que les CAMSP. La réponse du candidat devait intégrer le suivi de sa réalisation et de son efficacité quant au problème soulevé, récurrent dans le secteur et d'une complexité réelle.

La proposition devait aussi comporter un ancrage dans la durée.

Deuxième épreuve : leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé

Résultats

Moyenne de l'épreuve : 07,06/20

Meilleure note : 15,50/20

Sujets

Quels financements du social ?

Ruptures et continuités dans les réformes sociales

Numérique et santé

Les ARS, quel Bilan ?

Les territoires et leurs diversités

Les âges de la vulnérabilité

Pratiques professionnelles en santé et territoire

Indigence, pauvreté, précarité, exclusion : des réalités sociales différentes

La santé à l'ère du big data

Travail, emploi, inactivité, quels enjeux ?

Prévention et libertés individuelles

Rapport

Rappel de la définition d'épreuve :

- Durée de la préparation : 4 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 45 minutes, entretien : 15 minutes)
- Coefficient 3

L'épreuve permet d'apprécier l'exactitude et l'actualisation des connaissances, leur mobilisation dans un objectif de formation au plus haut niveau post-baccalauréat, la rigueur de la démarche pédagogique ainsi que les qualités d'expression et de communication.

Pour la préparation de la leçon, le candidat a accès aux ouvrages et documents de la bibliothèque du concours et dispose de la possibilité de consulter des documents en ligne d'accès libre.

Les sujets des leçons couvraient les grands champs thématiques du programme de l'agrégation. Leurs domaines étaient plus ou moins vastes et tous nécessitaient une problématisation.

Le temps de préparation doit permettre au candidat de poser la problématique puis de construire un développement synthétique prenant en compte l'évolution de la question, les données actuelles, les interrogations ou débats qu'elle suscite, les perspectives envisageables.

Une définition critique des termes et des concepts du sujet est attendue par le jury.

Une approche universitaire et pluridisciplinaire est requise. Les différents champs de connaissance mobilisés (historique, économique, juridique, sociologique,...) doivent se nourrir mutuellement et fonder la cohérence du développement. Des éléments de comparaison avec les systèmes étrangers, voire une mise en perspective internationale sont particulièrement appréciés. Le candidat doit être à même d'avoir une réflexion théorique, mais les données concrètes (principales données financières et macro-économiques, montant et coût des prestations,...) et liées aux questions d'actualité doivent être présentes.

La leçon a une durée déterminée de 45 minutes qui doit être impérativement respectée. La maîtrise du temps d'exposé est un critère d'appréciation du jury. La construction de la leçon doit faire apparaître les choix que le candidat a été conduit à faire pour traiter le sujet de la leçon.

Lors de la préparation, il est important que le candidat mesure le temps de sa présentation. Les quarante-cinq minutes prévues permettent de délivrer la leçon au niveau requis pour le concours de l'agrégation. Il n'en est pas de même lors de prestations de vingt minutes...

Le jury rappelle qu'il s'agit d'une leçon. En disant cela on a tout dit, ou presque : il faut paraître enthousiaste, éviter les généralités et survols, agrémenter son propos par des illustrations appropriées, ne pas trop lire son texte...

Le jury a apprécié, dans la majeure partie des cas, une approche problématisée de la leçon, sa formalisation dans un plan structuré et cohérent ainsi que le respect de ce plan et le traitement rigoureux de la problématique dans les développements.

Le jury a regretté que plusieurs candidats aient adopté des plans descriptifs au détriment d'une approche problématisée du thème de la leçon. Dans d'autres cas, le déroulement de la leçon ne reflétait pas la problématique annoncée.

Outre la qualité des développements, des raisonnements et argumentations, le jury a particulièrement apprécié les leçons pour lesquelles les candidats ont adopté une démarche susceptible d'être réinvestie dans un enseignement. Il souligne également l'intérêt qui s'attache à l'illustration des développements théoriques par des références historiques, internationales ou institutionnelles ainsi que par des données et des exemples concrets.

Le jury a apprécié la qualité des supports qui facilitent la démonstration. Il recommande toutefois de ne pas multiplier leur nombre et de privilégier leur qualité. Il est enfin indispensable de présenter, en fin d'exposé, la bibliographie et la sitographie utilisées.

Lors de l'entretien, avec toujours l'exposé en appui, le jury cherche à explorer l'étendue des connaissances liées au sujet, demande des explicitations, suggère des pistes de réflexion, et ce quel que soit le caractère plus ou moins focalisé du sujet.

La réactivité du candidat, l'honnêteté de ses réponses, la pertinence de la réflexion qu'il mène souvent avec le jury, sont des éléments qui participent de la qualité de l'entretien. Les argumentations développées doivent être rigoureuses, appuyées sur des réflexions scientifiques et ne doivent pas négliger l'apport de données concrètes.

Troisième épreuve : Etude critique de dossier

Préparation 4 h ; Durée 1 h ; coefficient 3

Résultats

Moyenne de l'épreuve : 10,09/20

Meilleure note : 18/20

Sujets

Titre du dossier	Composition du dossier
Le bien vieillir	<p>Document 1 VIVRE ET VIEILLIR À DOMICILE, ENTRE RISQUES VITAUX ET MENACES EXISTENTIELLES Article Catherine PIGUET 2017 14 pages</p> <p>Document 2</p> <ul style="list-style-type: none">○ HABITER EN CITOYENNETÉ ET SOLIDARITÉ POUR MIEUX VIEILLIR○ Article○ Anne LABIT○ 2016○ 14 pages <p>Document 3</p> <ul style="list-style-type: none">○ CONCERTATION « GRAND ÂGE ET AUTONOMIE »○ Synthèse de rapport○ Dominique LIBAULT○ 2019○ 7 pages
Les risques psychosociaux	<p>Document 1 LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU TRAVAIL : D'UNE « QUESTION DE SOCIÉTÉ » À DES QUESTIONS SCIENTIFIQUES Article Michel GOLLAC 2012 6 pages</p> <p>Document 2</p> <ul style="list-style-type: none">○ LES OBSTACLES À LA GESTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX : QUATRE PISTES D'ANALYSE○ Article○ Wim Van WASSENHOVE○ 2014○ 11 pages <p>Document 3</p> <ul style="list-style-type: none">○ LA NÉGOCIATION DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX : UNE OCCASION DE RENOUVELER LE DIALOGUE SOCIAL○ Article○ Philippe DOUILLET○ 2013○ 16 pages
Territoires et politiques de santé-déserts médicaux	<p>Document 1 « DÉSERTS MÉDICAUX » EN FRANCE : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES Article Guillaume CHEVILLARD et Véronique LUCAS-GABRIELLI et Julien MOUSQUES 2018 15 pages</p> <p>Document 2</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ○ LES DÉSERTS MÉDICAUX ○ Article ○ Mathieu FRÉLAUT ○ 2018 ○ 10 pages <p>Document 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ RENFORCER L'ACCÈS TERRITORIAL AUX SOINS ○ dossier de presse ○ Ministère des solidarités et de la santé ○ 2017 ○ 18 pages
Le logement : quelles priorités ?	<p>Document 1 L'APPEL DE L'ABBE PIERRE Fondation Abbé Pierre Abbé Pierre 1954 1 page</p> <p>Document 2 VIEILLIR DANS UN QUARTIER URBAIN COMPOSE DE PAVILLONS Revue Gérontologie et société Hervé Marchal 2017 11 pages</p> <p>Document 3 CINQ CONDITIONS NECESSAIRES A LA MISE EN ŒUVRE DU LOGEMENT D'ABORD - CONTEXTE - Rapport Haut comité pour le logement des personnes défavorisées 2018 4 pages (extraits)</p> <p>Document 4 VILLE, NATURE, ET ECO-QUARTIERS : POUR QUELS MILIEUX HUMAINS ? Revue Juridique de l'environnement Christophe Beaurain 2015 6 pages</p>
La prise en charge des sans-abris	<p>Document 1 QU'EST-CE QU'HABITER ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion Article Nadège LEROUX Vie sociale et traitements 2008 12 pages</p> <p>Document 2 VIVRE DANS LA RUE ET SE SOIGNER Article Yann BENOIST Sciences sociales et santé 2008 8 pages (extraits)</p> <p>Document 3 LE HOUSING-FIRST – L'expérimentation à la française Article Corinne CHAPUT-LE-BARS et Arnaud MORANGE Le Sociographe 2014 11 pages</p>
La santé des jeunes	<p>Document 1 LES PRINCIPAUX COMPORTEMENTS DE SANTE DES COLLEGIENS FRANÇAIS Article Administration et éducation Dibia Liz PACORICONA ALFARO, Marlène MONEGAT, Lauren SAUNDERS, Emmanuelle GODEAU 2018 7 pages</p> <p>Document 2</p>

	<p>HISTOIRE DE L'ÉDUCATION A LA SANTÉ A L'ÉCOLE : une lente et complexe ascension Article Spirale – Revue de Recherches en Education Didier NOURRISSON, Séverine PARAYRE 2012 12 pages</p> <p>Document 3 LES PARENTS, PREMIERS ACTEURS DE LA PREVENTION Article La santé de l'Homme Philippe JEAMMET 2008 2 pages</p> <p>Document 4 MISE EN PLACE DU PARCOURS ÉDUCATIF DE SANTÉ POUR TOUS LES ÉLÈVES Circulaire Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche 2016 4 pages</p> <p>Document 5 DEVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES DANS UN QUARTIER PRIORITAIRE : UNE NECESSAIRE ACCULTURATION DES PROFESSIONNELS Article La santé en action Collectif éducateurs de rue 2016 2 pages</p>
<p>La contrainte dans l'accompagnement</p>	<p>Document 1 Le consentement dans la relation de soin : du contrat aux droits fondamentaux Chapitre d'ouvrage collectif Paul Véron et Pierre A. Vidal-Naquet, juriste et sociologue Ouvrage collectif : Contrainte et consentement en santé mentale. Forcer, influencer, coopérer, L. Velpy, P. A. Vidal-Naquet, B. Eyraud dir., PUR 2018 2018 p. 17-20 (4 pages)</p> <p>Document 2 Desserrer les contraintes, structurer des choix : le travail des professionnelles des équipes spécialisées Alzheimer Chapitre d'ouvrage collectif Aude Béliard et Alice Le Goff, sociologue et philosophe Ouvrage collectif : Contrainte et consentement en santé mentale, op. cit. 2018 p. 39-52 (14 pages)</p> <p>Document 3 L'hospitalisation sous contrainte : une source de conflits normatifs Article Caroline Guibet-Lafaye, philosophe et sociologue Revue française des affaires sociales 2016/2 p. 35-55 (extraits, 14 pages)</p> <p>Document 4 Placement en EHPAD d'une personne protégée contre sa volonté Commentaire d'une décision judiciaire du 13 septembre 2017, par Ingrid Maria Droit de la famille, n°1, janvier 2018 Une demie page</p> <p>Document 5 Droit à l'information de la personne placée en soins contraints Commentaire d'une décision judiciaire du 19 juin 2017, par Ingrid Maria Droit de la famille, n°12, décembre 2017 Une demie page</p>

Territoires et cohésion	<p>Document 1 Les métropoles et la France périphérique Article Christophe Guilluy, géographe Revue Le Débat 2011/4 n°166 p. 42-52 (11 pages)</p> <p>Document 2 Une France contre l'autre ? Recension Eric Charmes, chercheur en sciences sociales appliquées à l'urbain Site La vie des idées (Collège de France) 5 novembre 2014 8 pages</p> <p>Document 3 Rapport sur la cohésion des territoires (extraits) Commissariat général à l'égalité des territoires (Ministère de la cohésion des territoires) Juillet 2018 15 pages</p>
L'interlocuteur dans la famille	<p>Document 1 Familles et EHPAD... Article Dominique Liffraud, ancienne directrice d'EHPAD, formatrice Revue Empan, Eres 2013/3 n°91 p. 82-90 (9 pages)</p> <p>Document 2 La place des familles dans le parcours institutionnel du résident Article Olivier Schnegg, directeur Home médicalisé Médecine et Hygiène, Revue internationale de soins palliatifs 2012/2, vol. 27 p. 57-62 (6 pages)</p> <p>Document 3 Etre pris en charge sans dépossession de soi ? Article Florence Weber, anthropologue ALTER, Revue européenne de recherche sur le handicap 2012/6 p. 326-339 (13 pages)</p> <p>Document 4 Familles à l'épreuve Article Jean-Sébastien Eideliman, sociologue Ethnologie française 2009/3 vol.39 p. 435-442 (8 pages)</p>
Parents, enfants et aide sociale à l'enfance	<p>Document 1 LES PLACEMENTS A L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE In D. ATTIAS et al., le placement des enfants Michèle CREOFF 2014 7 pages</p> <p>Document 2 NON MAIS OUI, OUI MAIS NON, FIGURES DE L'OPPOSITION EN VISITES MEDIATISEES Enfances & Psy Danielle LEFEBVRE et Marina STEPHANOFF 2017 10 pages</p> <p>Document 3 DEVELOPPER L'EMPOWERMENT DES FAMILLES POUR FAVORISER LA COEDUCATION In PENSER LA COEDUCATION DANS UNE APPROCHE D'EMPOWERMENT Christophe BEAU 2014</p>

	<p>6 pages (extraits)</p> <p>Document 4 CHRONIQUE « DROIT DES MINEURS » (avec textes de loi) Rev. Dalloz Philippe BONFILS et Adeline GOUTTENOIRE 2016 2 pages</p> <p>Document 5 LE CADRE JURIDIQUE EXPLICITE : L'AUTORITE PARENTALE ET LA NOTION D'ACTES USUELS <i>Journal du droit des jeunes</i> Maryline BRUGGEMAN 2017 1 page</p>
<p>La fin de vie</p>	<p>Document 1 RITES ET RELIGIONS AUTOUR DU FUNERAIRE Etudes sur la mort CONSEIL NATIONAL D'ETHIQUE DU FUNERAIRE 2008 5 pages</p> <p>Document 2 SOCIOLOGIE ACTUELLE DES FUNERAILLES, PRISE EN CHARGE DE LA MORT ET ESPACE SOCIAL DANS L'AFRIQUE D'AUJOURD'HUI Cahiers d'études africaines JOEL NORET 2017 3 pages (extraits)</p> <p>Document 3 LE REFUS DE L'OBSTINATION DERAISONNABLE Revue de droit sanitaire et social ALICE MINET-LELEU 2019 5 pages (extraits)</p> <p>Document 4 LA FIN DE VIE : ENCORE ET TOUJOURS Médecine et Droit ALINE CHEYNET DE BEAUPRE 2019 5 pages</p>

RAPPORT

Il s'agit de mener une étude critique d'un dossier constitué de plusieurs articles, extraits de revues, documents juridiques, documents institutionnels, etc. Chaque document constituant le dossier apporte des éléments permettant de mettre en regard différents points de vue ou différentes approches du thème proposé.

Prenant appui sur le titre du dossier, le candidat doit construire son exposé en croisant ces informations et en élaborant un développement. Il en présente le contexte, analyse les éléments fournis, les compare, les rapproche afin de voir leurs liens et d'éventuelles contradictions.

Il s'agit bien d'une étude critique développée à partir de l'exploitation des documents du dossier. Les connaissances propres du candidat et les ressources disponibles en bibliothèque doivent appuyer et compléter l'analyse critique des documents.

Cette année, le jury a constaté que l'épreuve est globalement comprise. Les exposés sont construits en majorité dans une analyse transversale et comparée des documents.

Sans doute est-il dommage que quelques candidats soient passés, cette année encore, à côté de l'épreuve à défaut d'en avoir cerné les attendus et les exigences, en restant trop proches de la leçon ou ne mettant pas suffisamment les documents en perspective, en discussion les uns par rapports aux autres.

Le jury a constaté également une progression dans la construction des problématiques et la structuration des exposés en réponse à la problématique posée. Cependant, les concepts de départ, n'ont pas toujours été définis, ou suffisamment définis, ce qui a limité la présentation au contenu du corpus. C'est cette réflexion sur les concepts de départ qui aide à la prise de distance par rapport au dossier pour en avoir une approche critique.

Dans certains cas, les exposés sont restés trop théoriques et parfois rhétoriques, il reste à améliorer la capacité à illustrer les concepts et arguments par des exemples précis. Ces exemples peuvent être issus du dossier et des connaissances des candidats.

Les documents doivent être lus de manière suffisamment approfondie pour pouvoir s'y référer lors de l'exposé et de l'échange avec le jury.

Le jury a noté pour quelques candidats un manque d'articulation dans le raisonnement, de transitions explicitées entre les parties et sous-parties de l'exposé.

Le jury a relevé un usage plutôt maîtrisé du diaporama, une gestion du temps correcte, bien que cela soit encore perfectible pour certains candidats.

Certains candidats ont bien compris l'enjeu de l'épreuve et proposé des prestations de qualité.

Le jury a ainsi apprécié les présentations structurées avec :

- un rappel contextuel du sujet ;
- une problématique permettant la construction d'un questionnement ;
- un plan équilibré ;
- une mise en valeur des termes, des points importants du dossier ;
- une présentation dynamique, qui ne se limite pas à la lecture d'un diaporama ou des notes écrites au cours de la préparation.

Des progrès sont constatés concernant la présentation du dossier mais inversement des faiblesses apparaissent lors de l'entretien avec les membres du jury. Les questions sont des prolongements ou des demandes d'explicitations d'éléments exposés par le candidat et visent à engager l'échange avec le candidat. Les candidats peuvent demander une reformulation des questions non ou mal comprises.

Le jury est sensible aux qualités de présentation, aux qualités de communication dont les candidats font preuve tout au long de la prestation.

Conseils aux candidats

S'agissant plus particulièrement de la partie « Exposé », il ne s'agit ni :

- d'une épreuve du type « note de synthèse » à partir du dossier remis ;
- d'une épreuve du type « leçon » préparée avec l'aide d'un dossier auquel le candidat est invité à se référer.

C'est une épreuve à la faveur de laquelle le candidat à l'agrégation doit montrer son aptitude à faire preuve d'esprit critique, à prendre de la hauteur vis-à-vis de :

- la constitution du dossier : est-il pertinent ? Y manque-t-il certains volets au regard de son titre ? Comment les documents se complètent-ils ? S'opposent ?
- Le contenu du dossier : le candidat ne doit pas hésiter à se prononcer sur tel ou tel point de vue figurant dans les documents remis.
- Les candidats sont invités à enrichir leur exposé d'exemples, d'illustrations qui ne sauraient néanmoins tenir lieu d'argumentaire. Il peut être fait référence à un texte, rapport ou un ouvrage connu qui ne figurait pas dans le dossier mais qui illustre particulièrement la problématique.
- Les candidats doivent respecter les 30 minutes prévues.

S'agissant plus particulièrement de la partie relative à l'entretien, il importe que les candidats :

- soient au fait de l'actualité sanitaire et sociale en rapport avec le sujet traité dans le dossier ;
- sachent faire preuve de discernement dans la construction de leurs réponses tout en pouvant s'autoriser à montrer les incohérences éventuelles des politiques publiques dans tel ou tel domaine ;
- maîtrisent les connaissances fondamentales dans les différents domaines susceptibles d'être utiles pour la compréhension du dossier ;
- ne perdent pas de vue la dimension juridique du dossier lorsqu'elle est utile à la compréhension du dossier ;
- maîtrisent le contenu du dossier en vue de pouvoir apporter des réponses étayées aux questions posées.

Le jury suggère quelques conseils pour le temps de préparation :

- réaliser une lecture rapide dans un premier temps, visant une compréhension des idées clefs de chacun des documents. S'interroger sur le titre ;
- confronter ensuite les documents entre eux (nature, auteur, sources, etc.) ; mobiliser ses connaissances et d'autres références bibliographiques, dans l'objectif de renforcer sa présentation ;
- cerner l'intérêt de la mobilisation des références des documents du dossier et ne pas se limiter à leur simple présentation introductive ;
- dégager la problématique dont la pertinence doit s'apprécier au regard de l'intitulé du dossier, ne pas réduire la problématique à un aspect du thème. La problématisation doit inclure tout le sujet ;
- construire un argumentaire dégageant les forces et les faiblesses des documents. Il s'agit toutefois de ne pas verser dans un exposé rhétorique, les positions exprimées doivent être étayées.

Conclusion générale

La session 2019 conforte une tendance à l'amélioration du niveau général des candidats.

Les épreuves d'admissibilité ont permis de différencier certaines compositions traduisant une non maîtrise ou une maîtrise insuffisante des questions proposées dans les deux épreuves et d'autres qui montraient la capacité des candidats à produire des analyses de qualité sur les sujets proposés.

Le jury a fait le constat à l'admissibilité de cette session qu'un plus grand nombre de candidats a fait preuve à la fois de connaissances solides et actualisées et de compétences d'analyse, de synthèse, témoin d'une préparation sérieuse aux épreuves. Le nombre de postes n'a malheureusement pas permis d'accueillir à l'admission tous les candidats ayant obtenu des résultats du niveau attendu. Par conséquent, le jury encourage les candidats à persévérer dans cette préparation et à renouveler leur candidature.

Les épreuves d'admission ont permis de sélectionner des candidats conjuguant à la fois un niveau de connaissances satisfaisant et une capacité à extraire des informations, les analyser avec rigueur, les restituer dans un souci de clarté pédagogique.

Le concours de l'agrégation ne peut s'envisager sans des connaissances spécifiques de haut niveau mais aussi sans qu'une culture générale de l'ensemble des domaines de la santé et du social ne soit présente. Ces deux aspects sont particulièrement mobilisés lors des épreuves orales : leçon et étude critique de dossier.

L'épreuve de travaux pratiques, quant à elle, a permis d'apprécier les capacités d'analyse indispensables à l'approche du sujet, la pertinence des choix réalisés par le candidat pour répondre au sujet et sa capacité à travailler dans un environnement numérique. Les candidats doivent faire preuve d'organisation, de discernement mais aussi de maîtrise des techniques.

Le jury rappelle, cette année encore, que l'enseignement de sciences médico sociales est un enseignement qui requiert une appropriation des technologies du numérique autant pour leur apport actuel au développement des connaissances sur les questions de santé et sociales contextualisées, que dans un objectif d'enseignement.

Le jury a apprécié l'attitude des candidats lors des épreuves d'admission, leur positionnement en tant que représentant de l'Education nationale, leur approche de la dimension éducative que leur discipline peut recouvrir au-delà de la sphère strictement disciplinaire. Leur ouverture à l'intérêt que peut représenter l'association de leur discipline avec d'autres et aux pratiques pédagogiques prônant le travail en équipe est à souligner. Le jury est assuré que les nouveaux agrégés sauront conserver l'esprit qui les a animés lors du concours.

J'adresse mes félicitations les plus sincères aux lauréats du concours 2019 et tiens à remercier vivement l'ensemble des membres du jury, les surveillants du concours qui, comme d'habitude ont fait preuve de grandes qualités – compétence, disponibilité et gentillesse avec les candidats.

Remerciements

Le jury remercie monsieur le proviseur, madame le proviseur adjoint du lycée Etienne Jules Marey de Boulogne Billancourt pour la qualité de l'accueil qu'eux-mêmes et leurs équipes ont réservé à ce concours, qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

Le jury remercie également l'ensemble des personnels en particulier les personnels chargés de l'accueil des membres du jury et des candidats, les personnels chargés de la maintenance informatique et les personnels chargés de la propreté des locaux.

La qualité de leur travail est pour beaucoup dans l'ambiance sereine dans laquelle les candidats ont pu travailler.

AGREGATION DE SCIENCES MEDICO-SOCIALES
BIBLIOGRAPHIE
JUIN 2019

Ouvrages

AGUILERA T., Gouverner les illégalismes urbains, Dalloz, 2017
ASTIER I., Sociologie du social et de l'intervention sociale, coll. 128, A. Colin, 2010
ATTIAS-DONFUS C., SEGALEN M., Grands-Parents : la famille à travers les générations, Odile Jacob, 2014
AVENEL C., Sociologie des "quartiers sensibles", Editions Armand Colin 2007
AVENEL C., BOURQUE D., Les nouvelles dynamiques du développement social, Champs du social, Collection Questions de société, 2017
BARON A. , KADA N., Communes et départements : frères ennemis du social, PU de Grenoble, 2016
BAUDURET J-F., JAEGER M., Rénover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation, Dunod, 2 ^e éd., 2005
BAUDURET J-F., Institutions sociales et médico-sociales : de l'esprit des lois à la transformation des pratiques, Collection: Santé Social, Dunod, 2013
BEC C., La Sécurité sociale, une institution de la démocratie, Gallimard, 2014
BECQUET V., LONCLE P. et VAN DE VELDE C. (dir.), Politiques de jeunesse : le grand malentendu, Champ social, 2012
BELLOT C., BRESSON M., JETTE C. Le travail social et la nouvelle gestion publique, Presses universitaires du Québec, 2013
BERGERON H. Sociologie politique de la santé, PUF 2014
BERGONNIER -DUPUY G., DURNING P., JOIN-LAMBERT H., Traité d'éducation familiale Dunod ed 2013 coll psychosup
BIAGINI S., BOLES J.M., L'éthique dans les structures médico-sociales, Les Carnets de l'espace éthique de Bretagne occidentale n° 4, Sauramps médical 2014
BLAIS M.C, La solidarité, Histoire d'une idée, Gallimard, 2007.
BLOCH M.A., HENAUT L., Coordination et parcours. La dynamique du monde sanitaire, social et médico-social, Collection: Santé Social, Dunod / Fondation Paul Bennetot-Groupe Matmut, 2014
BLOCH M.A., BOUQUET B., HARDY JP., HENAUT L., JAEGER M. (Coord.), LEFÈVRE P., LOUBAT JR., SCANDELLARI T., Diriger un établissement ou un service en action sociale et médico-sociale, Dunod (3 ^e Éd.) 2019

BORGETTO M.; CHAUVIERE M. Qui gouverne le social ?, Collections Études, Dalloz 2008.
BORGETTO M., GINON A.-S., GUIOMARD F., D.PIVETEAU (dir.), Travail et protection sociale : de nouvelles articulations ?, LGDJ, coll. « Grands colloques », 2017
BORGETTO M., LAFORE R., Droit de l'aide et de l'action sociale, Montchrestien, 8 ^{ème} édition 2012
BOUQUET B., Ethique et travail social, DUNOD, 2012
BOUQUET B., JAEGER M., SAINSAULIEU I., Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale, Collection: Santé Social, Dunod, 2007
BOURDILLON François, BRÜCKER Gilles, TABUTEAU Didier, Traité de santé publique, Lavoisier, (3 [°] Éd.) Coll. Traités, 2016,
BRACONNIER C., MAYER N. avec BOZEC G., CANIHAC H., FUCHS N., JARDIN A., MARNEUR V., MORABITO L., PEUGNY C., POYET C., REGUER-PETIT M., SALARIS C., SQUARCIONI L., Les inaudibles - Sociologie politique des précaires, 2015, Presses de Sciences Po Académique
BRAS PL., POUVOURVILLE G., TABUTEAU D., Traité d'économie et de gestion de la santé, Les Presses de Sciences Po, Editions de Santé 2009
BRESSON M., Sociologie de la précarité, coll. 128, Armand Colin, 2 ^{ème} édition 2015
BRESSON M., COLOMB F., GASPAR J.F. (dir.), Les territoires de l'intervention sociale, PU du septentrion, 2015
BREUGNOT P., Les innovations socio-éducatives, Presses de EHESP, 2011.
BRODIEZ-DOLINO A., VON BUELTZINGSLOEWEN I., EYRAUD B., LAVAL C. et RAVON B. (dir.), Vulnérabilités sanitaires et sociales - De l'histoire à la sociologie, Presses universitaires de Rennes, 2014
CALVEZ M. (dir.), Santé et territoires. Des soins de proximité aux risques environnementaux, Rennes, PU Rennes, coll. « Espace et territoires », 2016,
CARREL M., Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, ENS Editions, mai 2013
CASTEL R. L'insécurité sociale, Qu'est-ce qu'être protégé ?, Seuil, 2003
CASTEL R., la montée des incertitudes Seuil 2009
CASTEL P., JUVIN PA., VÉZIAN A., Les politiques de lutte contre le cancer en France, Presses de l'EHESP, 2019
CASTEL R., MARTIN C. (dir), Changements et pensées du changement. Echanges avec Robert Castel, Paris, La Découverte, 2012
CHAPON N., Parentalité d'accueil et relations affectives, Presses universitaires de Provence, 2014
CHEVALIER Tom, L'État-providence et les jeunes, L'Harmattan, 2012
COMMAILLE J., Misères de la famille. Question d'Etat, Paris, Presse de Sciences-Po, 1996
Conseil d'état, La décentralisation des politiques sociales : bilan et perspectives, colloque organisé par le Conseil d'Etat, La documentation Française, 2014

Conseil supérieur du travail social (CSTS), Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social, Presses de l'EHESP, 2013
CORON G., L'Europe de la santé, Enjeux et pratiques des politiques publiques, Presses de l'EHESP, janvier 2018
DE GROVE-VALDEURON N., Droit européen de la santé, LGDJ, Lextenso éditions 2013
DE KERVASDOUE J., Carnets de santé de la France, Dunod 2012
DE MONTALEMBERT M. (Dir.), La protection sociale en France? collection Les Notices, 6 ^e édition, La Documentation Française, 2013
DECHAUX J.-H., Sociologie de la famille, Paris, La découverte, Coll. « Repères », 2009
DECHAUX J.-H., Des modèles de parenté pluriels : vers une démocratisation de la vie familiale ?, in GALLAND O. et LEMEL Y., La société française. Un bilan sociologique des évolutions depuis l'après-guerre, 3 ^e édition, Paris, A. Colin, 2011 pp. 121-145.
DIDRY Claude, L'institution du travail. Droit et salariat dans l'histoire. La Dispute, collection travail et salariat, 2016, 244 pages,
DONZELOT J., La ville à trois vitesses, Editions de la Villette, 2009
DONZELOT J., Quand la ville se défait : quelle politique face à la crise des banlieues, Point poche, 2008
DUCALET P., LAFORCADE M. Penser la qualité dans les institutions sociales et médico-sociales, Seli Arslan, 3 ^e édition 2008.
DUPEYROUX J.-J., BORGETTO M., LAFORE R., Droit de la sécurité sociale, Dalloz précis 18 ^e édition 2015
DUVOUX N., L'autonomie des assistés, sociologie des politiques d'insertion, PUF, 2009
DUVOUX Nicolas, Le nouvel âge de la solidarité - Pauvreté, précarité et politiques publiques / - Seuil - 2012
DUVOUX N., Les inégalités sociales, Que sais-je ?, PUF, 2017
ELBAUM M., Economie de la protection sociale, Quadrigue Manuels, PUF 2 ^e édition 2011
ELOI L., Le bel avenir de l'état providence, Ed. Les liens qui libèrent, 2014
EYRAUD B., MINOC J., HANON C. (dir.), Choisir et agir pour autrui, Controverse autour de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, Collection : Polémiques, Editions Doin – John Libbey, 2018
FELLER E., Du vieillard au retraité : la construction de la vieillesse dans la France du XX ^e siècle /- 2017: L'Harmattan, 2017
FERRERA M. Les nouvelles frontières du social, Presses de Sciences Po, 2009
FEUILLET-LIGER B. (dir.), Les proches et la fin de vie médicalisée, Panorama international, Editions Bruylant, 2013
FRAGONARD B., Vive la protection sociale ; Odile Jacob, 2012
GALLAND O., Sociologie de la jeunesse, Paris, A. Colin, coll. U sociologie, 2007

GARGOULLAUD S. et VASSALLO B., Réinventer la famille, Doc en poche - Place au débat, La documentation française, 2013
GASQUET-BLANCHARD C., Ebola, géographie d'une crise sanitaire. 1994-2005, Rennes, PU Rennes, coll. « Géographie sociale », 2016
GILBERT C. / dir., HENRY E. / dir., Comment se construisent les problèmes de santé publique. Paris : La Découverte, Recherches. Territoires du politique. 2009
GILBERT C. , HENRY E., JOUZEL J.N., MARICHALAR P., Dictionnaire critique de l'expertise, Santé, travail, environnement, 2015, Presses de Sciences Po Références
GODET M., MOUSLI M., Le vieillissement une bonne nouvelle, La documentation Française, 2009
GUELAMINE F., Action sociale et immigration en France, Collection santé-sociale, Dunod, 2008
GUILLEMARD A-M. - Les défis du vieillissement – Âge, emploi, retraite : perspectives internationales Armand Colin, Collection U, 2010
GUILLOY C., La France périphérique , Comment on a sacrifié les classes populaires, Flammarion, collection DOCUMENTS SC.HUMAINES, 192 pages, 2014
HARDY J.P., Financement et tarification des établissements et des services sociaux et médico-sociaux, Dunod 3e éd. 2010
HASSENTEUFEL P., Sociologie politique : l'action publique, Armand Colin, 2011
E HENRY, C GILBERT, JN JOUZEL, P MARICHALAR, Dictionnaire critique de l'expertise. Santé, travail, environnement, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. « Références Santé », 2015
HUTEAU G., Sécurité sociale et politiques sociales, Armand Colin, 3 ^{ème} édition, 2001.
JAEGER M., BERNARDOT M., BERRAT B., BOUQUET B, Usagers ou citoyens ? De l'usage des catégories en action sociale et médico-sociale (dir.), Paris, Dunod, 2011
JAEGER M., L'articulation du sanitaire et du social, Travail social et psychiatrie, Santé Social, Dunod, 2012 - 3 ^{ème} édition -
JAEGER Marcel, Guide du secteur social et médico-social, Dunod, 10 ^o éd., 2017
JANVIER R., MATHO Y. Comprendre la participation des usagers dans les organisations sociales et médico-sociales - Dunod - 2011
JOURDAIN A. / dir. ; BRECHAT P.-H. / dir. ; BASSET B.; et al. La nouvelle planification sanitaire et sociale. 2e édition. Rennes : Presses de l'EHESP, 2012
JOURDAN Didier, BOURDILLON François / préf., La santé publique au service du bien commun ? Politiques et pratiques de prévention à l'épreuve du discernement éthique. Paris : Editions de Santé, 2012
La Documentation Française, Quel avenir pour la protection sociale ?, Les cahiers français, 2014
LAPRIE B., MINANA Brice, Développer une politique de bienveillance, ESF, 2019
LAGRAULA-FABRE M., La violence institutionnelle, L'Harmattan, 2005

LE BORGNE C., MESSI P., Les acteurs du système de soins, Les institutions et organismes français et européens de la politique de santé, Huveaux France, 2008
LAUDE A., MATHIEU B., TABUTEAU D., Droit de la santé, 3ème édition Thémis, PUF, 2012
LAUDE A. , TABUTEAU D., La loi santé: regards sur la modernisation de notre système de santé, Presses de l'École des hautes études en santé publique, 2016
LEVY J., LUSSAULT M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Nouvelle édition. Paris. Belin. 2013.
LHUIILLIER J-M., Le droit des usagers dans les établissements et les services sociaux et médico-sociaux, Presses EHESP
LHUIILLIER J-M., L'aide sociale à l'enfance, Berger-Levrault, 9 ^{ème} éd., 2009
LIMA L. Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse, 2016 , Champ social,
LÖCHEN V., Comprendre les politiques sociales, Paris, DUNOD (5ème édition), 2018
LONCLE P., Politiques de jeunesse : les défis majeurs de l'intégration, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010
LONG M. Associations et pouvoirs publics, Editeur : LGDJ, Collection : Systèmes, 2010
LOPEZ A., Réguler la santé, Rennes : Presses de l'Ehesp, 2013
LOUBAT J.-R., Coordonner parcours et projets personnalisés en action sociale et médico-sociale, Dunod, 2013.
MOQUET-ANGER M.L. Droit hospitalier, LGDJ 2014
NEIRINCK C., GROSS M., Parents-enfants : vers une nouvelle filiation ? Question de droit et de société, La Documentation française, 2014
OMARJEE I., Droit européen de la protection sociale, Editeur : Bruylant, Collection : Droit de l'Union européenne, 2018
PAQUOT T., LUSSAULT M, BODY-GENDROT S., La ville et l'urbain, l'état des savoirs, La découverte, mai 2000
PAUGAM S., l'intégration inégale, PUF, 2014
PENAUD P., Politiques sociales, Dalloz, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques – 2014
PEUGNY C., Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale, Seuil, 2013
RAYSSIGUIER Y., HUTEAU G. (dir.), Politiques sociales et de santé. Comprendre et agir, 3 ^o éd., Presses de l'EHESP, 2018.
ROSANVALLON P., La nouvelle question sociale, Seuil, 1998
ROTHER C., Jeunes en errance. Relation d'aide et carrières de marginalité, Presses Universitaires de Rennes 2016
SERAPHIN G. comprendre la politique familiale, collection enfance gazette santé social Ed Dunod 2013

SIWEK P., Gouvernance de la santé, les acteurs institutionnels, Editions Le Coudrier, 2011
TABUTEAU D., Démocratie sanitaire : les nouveaux défis de la politique de santé., Paris : Editions Odile Jacob, 2013
TRUCHET D., Droit de la santé publique, , Mémento Dalloz, 8ème édition 2012
TUFFREAU, F.; BERCELLI, P., LAMOUR, P.; SCHWEYER, F.-X., Dictionnaire de l'organisation sanitaire et médico-sociale. 2e éd. Rennes : Presses de l'EHESP, 2013
TUTUT JP., MIRAMON JM. , Manager l'éthique en établissement social et médico-social, éd. Seli Arslan, 2018
VAN GAMEREN V., WEIKMANS R., L'adaptation au changement climatique - Essai (poche). La découverte, 2014
VERBA D., GUELAMINE F., Interventions sociales et faits religieux, Presses de l'EHESP, 2014
VERDIER P, NOE F., L'aide sociale à l'enfance, collection enfances, gazette santé-sociale, 2013
VERDIER P., DAADOUCHE C., La protection de l'enfance après la réforme de 2016, coll. Le Point sur, Berger-Levrault, 2018
VIGNERON E. - Les inégalités de santé dans les territoires français. Etat des lieux et voies de progrès ? Editions Elsevier Masson, 2011
WARIN P., Le non-recours aux politiques sociales, Presses universitaires de Grenoble, 2016
WEBER F. Penser la parenté aujourd'hui la force du quotidien Coll Sciences sociales de Rue d'Ulm, 2013
ZAOUCHE GAUDRON C., Enfants de la précarité, Eres, coll : Enfance et Parentalité, 2017
ZUCMAN E. (ed), Action médico-sociale au service des personnes handicapées -L'-, Pour un juste renouveau, Toulouse : Erès (éditeur), collection Espace éthique, 2013